

Plan d'actions 2025

du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers
et Assimilés 2025-2030

de



Accompagné par le The logo features a stylized flower graphic made of colored petals (blue, yellow, pink) next to the text "PAYS DU MANS".

Cofinancé par
l'Union européenne

RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

Table des matières

Fiches actions 2025	3
a) AXE 1 - Être exemplaire en matière de prévention des déchets	3
b) AXE 2 – Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets.....	13
c) AXE 3 – Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets	21
d) AXE 4 – Lutter contre le gaspillage alimentaire	23
e) AXE 5 – Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets.....	25
f) AXE 6 – Augmenter la durée de vie des produits	33
g) AXE 7 – Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable.....	35
i) <u>AXE 9 – Réduire les déchets du BTP</u>	<u>38</u>

Fiches actions 2025

a) AXE 1 - Être exemplaire en matière de prévention des déchets

AXE 1 Être exemplaire en matière de prévention des déchets				
Fiche action	1.2 Sensibiliser les acteurs des administrations publiques à la prévention des déchets			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
Organiser des animations thématiques similaires à celles visant les ménages, de préférence pendant le temps de travail : conférences débats, séances d'information, journée de troc, ateliers...				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Agents du service environnement/déchet de l'Intercommunalité/agent d'entretien	Service environnement	<input type="checkbox"/> CR des différentes étapes du dispositif <input type="checkbox"/> Bilan initial et final des déchet produits/service <input type="checkbox"/> nombre de services/agents/élus mobilisées et sensibilisés <input type="checkbox"/> Descriptif des actions mises en place <input type="checkbox"/> Photos des différents temps proposés		
Objectifs	Temporalité	Partenaires		
Objectifs qualitatifs : • Définir les besoins avec les agents • Sensibiliser les agents pour l'éco exemplarité des collectivités mais également pour être ambassadeur vis-à-vis des usagers • Tendre vers du réemployable plutôt que l'usage unique Objectif quantitatif : • Quantifier les déchets produits au sein des services	Tous les ans au cours de la SERD, jeudi de préférence (jour de fermeture)	ADEME, Planchenault B, FNE		
Public cible complémentaire				
Elus, personnel de mairie				
Déroulé de l'action				
Recenser les besoins et souhaits des services concernant l'organisation d'animations de prévention • à l'aide d'un questionnaire				
Faire un état des lieux initial des déchets produits au sein des administrations • Organiser une pesée des déchets produits au sein des administrations 2 mois avant l'animation pour définir un état initial				

- Echanger avec le personnel d'entretien pour connaitre les pratiques en matière de tri et réduction des déchets

Proposer une/des animations en cohérence avec les besoins et l'analyse de l'état des lieux

- Rechercher une visioconférence ou un intervenant extérieur selon les thématiques identifiées
- Inviter les services communautaires, services communaux, et élus à participer à la rencontre thématique
- Proposer un temps d'échanges et de débats suite à l'animation pour lister les freins et les actions à mettre en place

Mettre en oeuvre les actions définies

- en coordination avec la personne en charge des achats

Faire un état des lieux de fin pour mesurer l'efficacité des actions mises en oeuvre

- Réaliser une seconde pesée pendant 2 mois après l'animation pour mesurer l'évolution des déchets produits

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Agents de la CdC Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans Animateur prévention Pays du Mans Intervenant extérieur		Coût animation si intervenant extérieur

AXE 1 Être exemplaire en matière de prévention des déchets				
Fiche action	1.2 Sensibiliser les acteurs des administrations publiques à la prévention des déchets			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
<p>3. Former les agents à de nouvelles pratiques dans le cadre de leur fonction : gestion différenciée, utilisation ou fabrication de produits d'entretien, configuration des impressions, achats, éco-communication... :</p> <ul style="list-style-type: none"> -à travers des ateliers, -dans le cadre de la formation continue, en vue d'acquérir de nouvelles compétences 				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Professionnels publics et privés de la petite enfance et du secteur médico-social	Service petite enfance	<input type="checkbox"/> Bilan de l'évaluation et analyse d'impacts <input type="checkbox"/> Nombre d'agents ayant participé à un temps de sensibilisation par thématique <input type="checkbox"/> Nombre d'agents formés par thématiques <input type="checkbox"/> Liste des alternatives durables et de gestion des déchets mises en place <input type="checkbox"/> Évolution des quantités de déchets générées par typologie <input type="checkbox"/> Bilans réalisés		
Objectifs	Temporalité			
Objectifs quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Réduction la consommation de produits générateurs de déchets dans les crèches ♦ Réaliser des économies sur les coûts d'achat de produits jetables à long terme Objectifs qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Sensibiliser et éduquer les enfants et les familles sur l'importance de la consommation responsable et de la protection de l'environnement. ♦ Promouvoir l'image du service petite enfance et de la collectivité en positionnant le service petite enfance comme un acteur engagé dans la durabilité et la protection de l'environnement. 	2025-2026			
Partenaires				
Professionnels petite enfance Service environnement de la Communauté de Communes Les associations				
Public cible complémentaire				
Déroulé de l'action				

Réaliser une évaluation des produits utilisés

- Recenser les produits actuellement utilisés dans les crèches pour identifier ceux qui génèrent le plus de déchets.
- Classer les produits par catégorie (couches, vaisselle, produits d'entretien, etc.) et évaluer leur impact environnemental.

Sensibiliser et former le personnel

- Organiser des sessions de sensibilisation pour le personnel sur l'importance de réduire les déchets et les alternatives durables
- Former le personnel à l'utilisation de produits réutilisables et à la gestion des déchets

Remplacer les produits jetables par des alternatives durables

- Pérenniser l'utilisation des couches lavables en remplacement des couches jetables, en formant régulièrement le personnel sur leur utilisation et leur entretien (expérimentation des culottes d'apprentissage lavables)
- Utiliser de la vaisselle réutilisable (assiettes, verres, couverts) pour être en conformité avec la loi EGALIM
- Opter pour des produits d'entretien écologiques et en vrac pour réduire les emballages.

Mettre en place un système de gestion des déchets

- Installer des bacs de tri pour le recyclage et un composteur, en veillant à ce que le personnel et les enfants soient formés à leur utilisation
- Travailler avec le service environnement de la Communauté de communes pour une meilleure valorisation des déchets non compostable

Réaliser un suivi et évaluation des résultats

- Mettre en place des indicateurs pour mesurer la réduction des déchets générés par les crèches (quantité de déchets collectés, types de produits utilisés, etc.)
- Réaliser des bilans réguliers pour évaluer l'impact des actions mises en place et ajuster le plan d'action.

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans	Bacs de tri, composteur, outils de communication	

AXE 1			Étre exemplaire en matière de prévention des déchets	
Fiche action			1.3 Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein des administrations publiques	
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
1. Valoriser les bonnes pratiques et les résultats obtenus par les administrations publiques du territoire auprès de leurs pairs et du public				
Public cible Bénéficiaires du/des service s de la collectivité : les familles	Pilotage Service petite enfance	Indicateurs	<input type="checkbox"/> Supports de communication <input type="checkbox"/> Nombre de familles informées <input type="checkbox"/> Descriptif des ateliers et évènements proposés <input type="checkbox"/> Nombre de familles participantes par évènement/atelier thématique	
Objectifs Objectif qualitatif : • Sensibiliser et éduquer les enfants et les familles sur l'importance de la consommation responsable et de la protection de l'environnement.		Temporalité	2025-2026	
		Partenaires	Professionnels petite enfance Service environnement de la Communauté de Communes Les associations	
		Public cible complémentaire	Les assistantes maternelles	
Déroulé de l'action				
<i>En lien avec la fiche Fiche_MCS_1.2_services et élus interco_action 3</i>				
Communiquer avec les familles				
• Informer les familles des initiatives mises en place pour réduire les déchets dans les crèches et les encourager à adopter des pratiques similaires à la maison				

Permettre une poursuite des pratiques mises en place dans les crèches dans les foyers des familles

- Proposer des ateliers ou des événements sur la consommation responsable et la réduction des déchets en lien avec le service environnement de la Communauté de communes

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans		

AXE 1 Étre exemplaire en matière de prévention des déchets				
Fiche action	1.3 Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein des administrations publiques			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
Former et informer les agents sur les écogestes, les changements de pratiques...				
Public cible Communes	Pilotage Service environnement	Indicateurs <input type="checkbox"/> Émargements <input type="checkbox"/> Nombre d'agents formés/informées par commune <input type="checkbox"/> Éléments de présentation <input type="checkbox"/> Fichier de suivi des actions déjà mises en œuvre au sein des communes et des axes de progrès <input type="checkbox"/> Descriptif des nouvelles actions mises en oeuvre <input type="checkbox"/> ...		
Objectifs qualitatifs : • Sensibiliser aux enjeux des éco-gestes et démontrer l'importance des "petits gestes" et leurs impacts • Permettre l'intégration des éco-gestes comme relevant d'une tâches naturelle au même titre que les autres dans le cadre professionnel • Inciter à la mise en place de nouvelles démarches individuelles et collectives au sein de la commune Objectifs quantitatifs : • Organiser une rencontre et/ou un évènement avec les agents de chaque commune de la CdC	Temporalité 2025	Partenaires CME		
		Public cible complémentaire Élus et citoyens		
	Déroulé de l'action			

Informier les élus et DGS de la démarche d'accompagnement de la part de la CdC sur l'éco-exemplarité dans le cadre de son PLPDMA

- Rappeler les enjeux et objectifs du PLPDMA auprès des élus afin de les informer de l'intérêt de la démarche
- Organiser des rencontres avec les DGS au sein de chaque commune pour présenter la démarche et faire un état des lieux des missions thématiques menées par les différents agents de la commune, de son fonctionnement et des actions déjà mises en place.

Proposer un format et contenu de rencontre adaptée à chaque commune

- Suggérer une ou plusieurs idées de base à co-construire en partenariat avec le/la DGS pour faire de ce temps un moment convivial et de cohésion mais aussi dans le but que cette démarche ne soit pas perçue comme une contrainte supplémentaire mais plutôt valorisante

Organiser et animer la rencontre/l'évènement

- Sur un mode participatif
- En valorisant les actions déjà en place
- Et dans le but d'identifier les axes de progrès

Accompagner si nécessaire la mise en oeuvre de nouvelles actions

AUTRE APPROCHE ENVISAGEABLE

Informier les élus et DGS de la démarche d'accompagnement de la part de la CdC sur l'éco-exemplarité dans le cadre de son PLPDMA

- Rappeler les enjeux et objectifs du PLPDMA auprès des élus afin de les informer de l'intérêt de la démarche
- Organiser des rencontres avec les DGS au sein de chaque commune pour présenter la démarche

Faire intervenir les CME pour réaliser un audit des déchets produits sur chaque poste

- Etat des lieux des déchets produits, des actions de réduction, des outils existants pour le tri des déchets
- Réaliser un suivi du cheminement des déchets du point de production jusqu'à la présentation au point de collecte

Organiser et animer la rencontre/l'évènement

- Proposition d'actions à mettre en place par le CME sur un mode participatif avec les agents
- En valorisant les actions déjà en place
- Et dans le but d'identifier les axes de progrès

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans	Salle de réunion Fichier type pour audit	

AXE 1 Étre exemplaire en matière de prévention des déchets				
Fiche action	1.5 Développer et renforcer la politique de consommation éco-responsable de papier bureautique et de dématérialisation des procédures			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
3. Suivre la diffusion de certains documents imprimés pour ajuster les futures quantités imprimées				
Public cible Intercommunalité	Pilotage Service communication	Indicateurs <input type="checkbox"/> Outil de suivi de la diffusion des documents imprimés et des non-utilisés/distribués - inventaire		
Objectifs Objectifs quantitatifs : • Limiter la surimpression de documents afin d'économiser le papier et l'encre dans une démarche environnementale et économique	Temporalité 2025-2030 Toute l'année	Partenaires Ensemble des services		
		Public cible complémentaire		
Déroulé de l'action				
Actions réalisées en amont et déjà menées - Une démarcche de réduction des impressions est déjà menée par la collectivité concernant les supports suivants : •Pour l'impression des documents à destination des usagers dans leur boîte aux lettres, du type bulletin communautaire ou plaquette informative : la collectivité réalise une consultation avant chaque impression de l'état du nombre de foyers sur le territoire afin d'édition le nombre d'exemplaires au plus juste, en arrondissant de quelques dizaines d'exemplaires par excès pour				

avoir une marge de sécurité.

- Pour les plaquettes informatives en libre accès aux usagers : le nombre d'impressions est toujours calibré en fonction du public visé. La réimpression des documents n'est déclenchée que lorsque le stock arrive à expiration.
- Pour les documents relatifs aux commissions de travail : ils ne sont pas imprimés, sauf si complexes, ils sont uniquement projetés aux élus.
- Pour les documents relatifs aux conseils communautaires : ils sont transmis de manière dématérialisée et sécurisée aux élus lors de l'envoi des convocations et projetés numériquement en séance. Un nombre d'exemplaires déterminé par l'état des lieux de présence est toutefois imprimé en amont de la séance et distribué aux élus afin qu'ils puissent bénéficier d'un support papier pour suivre plus aisément le déroulé. Deux exemplaires sont imprimés en plus pour la presse ou un élu présent en dernière minute.

Mettre en place un fichier de suivi de cette démarche pour valoriser les actions menées au titre de l'éco-exemplarité et détecter de potentiels axes d'améliorations à mettre en oeuvre

- Créer un fichier unique, accessible à tous les services pour renseigner le nombre de documents imprimés puis distribués et/ou utilisés en vue de les réajuster dans le temps et limiter le gaspillage de papier par support.

Exemple d'axe de progrès potentiel détecté par mise en oeuvre d'un fichier de suivi : pour les imprimés des conseils communautaires, 20 supports ont été imprimés suite aux retours mais seuls 15 élus sont venus et les 5 absents n'ont pas prévenu de leur indisponibilité. Axe de progrès potentiel: sensibiliser les élus sur le fait de prévenir de leurs indisponibilité même de dernière minute pour éviter les gaspillages.

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission Économie Circulaire du Pays du Mans		

b) AXE 2 – Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets				
Fiche action	2.1 Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchet			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
<i>3. Créer une rubrique dédiée à la prévention des déchets, à l'économie circulaire et à la production et consommation durable sur le site internet de la collectivité</i>				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Toutes cibles	Pays du Mans - Services économie circulaire et communication Service Communication (Service Environnement)	<input type="checkbox"/> Lien de la page internet créée <input type="checkbox"/> Copie des supports de communication créés pour faire connaître cette nouvelle page <input type="checkbox"/> Nombre de visiteurs de la page <input type="checkbox"/> Nombre d'animations dispensées par l'animateur de la prévention par CdC		
Objectifs	Temporalité			
Objectifs qualitatifs : • Sensibiliser aux thématiques de la prévention des déchets et de l'économie circulaire sur le site internet la CdC • Donner des clés de compréhension aux citoyens, professionnels, associations, collectivités, etc pour favoriser les changements de comportement • Informer des solutions et alternatives locales existantes pour permettre d'agir et de consommer différemment	2025			
Partenaires				
Autres CdC engagées dans le PLPDMA avec le Pays du Mans				
Public cible complémentaire				
Déroulé de l'action				
Co-construire l'arborescence d'une page prévention commune avec le Pays du Mans et les autres CdC engagées dans le				

PLPDMA

- Participer aux réunions collectives proposées par le Pays du Mans sur ce sujet pour permettre l'émergence d'une page " similaire mais adaptable " en cohérence avec le choix d'élaborer un PLPDMA unique à l'échelle du Pays du Mans mais aussi avec les stratégies de communication, lignes éditoriales et spécificités communes et propres de chaque CdC

Participer activement à la création du contenu de cette page

- S'impliquer dans ce projet collectif en mettant à disposition ses compétences pour permettre la création d'un rendu final étant le fruit d'un travail multi "partites" de l'ensemble des CdC et du Pays du Mans en vue d'avoir une cohérence en termes de prévention à l'échelle territoriale comme souhaité politiquement

Créer la page prévention sur le site de la CdC et communiquer sur celle-ci

- à partir du travail réalisé précédemment par le collectif
- Poursuivre ce travail collectif par la définition collective d'une stratégie de communication de cette page et une répartition des tâches comme précédemment pour gain d'efficacité et poursuite de ce travail collégial
- Mettre en oeuvre cette stratégie de communication à l'échelle de chaque CdC pour communiquer sur cette nouvelle page et favoriser sa visibilité auprès des habitants et acteurs de chaque territoire

Mettre en place des outils de suivi

- Suivi des indicateurs par chaque CdC

Bilan et évolutions

- Participer à la rencontre proposée par le Pays du Mans, 1 à 2 fois par an, pour analyse des indicateurs et témoignage et retours de terrain de l'animateur de la prévention pour bilan correctif si nécessaire et/ou évolutions à envisager

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans Animateur de la prévention		

AXE 2 Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets				
Fiche action	2.1 Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchet			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
Créer un guide du nouvel arrivant incluant un guide sur la prévention des déchets, un guide sur la réduction des végétaux, un stop pub...				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Ménages nouvellement installés sur le territoire	Service environnement et service communication	<input type="checkbox"/> Copie des supports créés <input type="checkbox"/> fichier de suivi des supports distribués		
Objectifs	Temporalité			
Objectifs qualitatif et quantitatifs : Sensibiliser les nouveaux habitants aux bonnes pratiques à adopter pour : - Limiter les erreurs de tri des déchets ; - Réduire la production de déchets ; - Valoriser les déchets verts in situ afin de limiter les quantités déposées en déchèterie.	2025-2030 Toute l'année			
Partenaires	Pays du Mans			
Public cible complémentaire	Les habitants déjà installés sur le territoire			
Déroulé de l'action				
Actions réalisées en amont et déjà menées • Depuis avril 2022 le guide "Maine Coeur Environnement" est distribué aux nouveaux habitants venant se présenter à l'hôtel communautaire afin de s'enregistrer auprès du service environnement. Il renseigne les lecteurs sur la collecte et le tri des déchets, sur le compostage individuel ou collectif, l'accès aux déchèteries communautaires et présente diverses astuces pour limiter la production de déchets.				

- Depuis avril 2023 le "Guide des végétaux" est également distribué aux nouveaux habitants. Ce guide présente un panel de solutions aux lecteurs pour les aider à valoriser leurs déchets verts directement chez eux et limiter ainsi les apports en déchèterie.
- Une étiquette "STOP PUB" est par ailleurs proposée aux nouveaux habitants lors de la remise des documents.

À noter que :

- les deux guides ont été distribués en version papier dans l'ensemble des foyers lors de leur création et que des exemplaires sont à la libre disposition des usagers à l'hôtel communautaire, ainsi que lors des distributions des sacs poubelles en janvier dans les communes. Les documents sont, par ailleurs, accessibles numériquement sur le site internet de la Communauté de communes.
- Concernant les étiquettes "STOP PUB", celles-ci sont disponibles en mairie, à l'hôtel communautaire et les usagers peuvent en faire gratuitement la demande sur le site internet de la collectivité afin de la recevoir directement dans leur boîte aux lettres.

Mettre en place un fichier de suivi de ces divers supports

- Recenser mensuellement dans un document le nombre de guides et de STOP PUB distribués afin de pouvoir connaître le nombre de nouveaux foyers sensibilisés aux bonnes pratiques du tri et de prévention des déchets papiers publicitaires.

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans Animateur de la prévention du Pays du Mans		

AXE 2 Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets				
Fiche action	2.1 Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchet			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
<i>Proposer des animations scolaires (avec ateliers de démonstration, visite de sites)</i>				
Public cible Scolaires	Pilotage Service environnement	Indicateurs <input type="checkbox"/> Copie/photos des outils d'animations utilisées <input type="checkbox"/> Suivi des animations dispensées (incluant nom de l'école, niveau de la classe, nb d'élèves sensibilisées)		
Objectifs Objectifs qualitatifs : • Sensibiliser les enfants de la GS au CM2 sur le tri des déchets et les enjeux de la réduction • Intervenir auprès des enfants 1 fois en GS/CP ou CE 1 et une seconde intervention en CE2/CM1 ou CM2 Objectifs quantitatifs : • Intervenir selon un calendrier de 3 ans sur toutes les écoles	Temporalité 2025-2030 Sensibilisation de chaque classe à minima 2 fois sur toute la durée du PLPDMA			
	Partenaires Centre de tri, UVED			
Déroulé de l'action				
Planifier les interventions avec les enseignants à chaque rentrée scolaire • Dès septembre définir le planning d'interventions avec les enseignants Proposer un contenu d'animation adapté • GS/CP/CE1 = découverte de la matière, notion de tri des déchets. Intervention de 45min à 1h				

- CE2/CM1/CM2= reprise des notions du cycle 1, destination des déchets, impacts environnementaux, notion de réduction.

Intervention construite sur l'interactivité intervenant/élève. Ateliers ludiques sur les déchets. Intervention sur demi-journée

Inciter l'élève à être un ambassadeur du tri et de la prévention des déchets

- Pour permettre un retour de l'animation dans les foyers, remise d'un diplôme du super trieur à tous les élèves et pour les CE2, CM1, CM2, remise d'un pot à crayon en forme de bac de tri.

Proposer une visite des sites de valorisation des déchets

- Visite du centre de tri et de l'usine d'incinération aux classes de CE2, CM1 et CM2 grâce à un bus affrété par la collectivité.

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans Animateur de la prévention du Pays du Mans	Malette rouletaboule Transport scolaire Planning de visite des sites	

AXE 2 Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets				
Fiche action 2.3 Organiser des rencontres périodiques sur la prévention des déchets				
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
<p>Organiser des événements locaux visant à faire se rencontrer les citoyens et à les faire échanger sur leurs savoirs et savoir-faire : Animer ce réseau et le tenir informé par des points d'avancement ponctuel sur le déroulement du PLPDMA</p>				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Comité local de concertation	Service environnement	<input type="checkbox"/> Descriptif et programme des rencontres proposées <input type="checkbox"/> Supports de communication <input type="checkbox"/> Nombre de participants par rencontre <input type="checkbox"/> Comptes-rendus des rencontres <input type="checkbox"/> Taux moyen de participation/participant/an (référence) <input type="checkbox"/> ...		
Objectifs	Temporalité			
Objectifs qualitatifs : • Favoriser les échanges de bonnes pratiques en vue de permettre la diffusion de celles-ci au sein du territoire • Permettre la montée en connaissances et compétences des membres du comité local de concertation par des réunions, ateliers et visites pour leur permettre d'être des ambassadeurs du PLPDMA • Favoriser la collaboration avec les membres du réseau pour la mise en place d'actions en faveur de la prévention et le développement de coopérations locales Objectifs quantitatifs : • Organiser 2 à 3 rencontres par an	À partir de 2025 et sur toute la durée du PLPDMA			
Partenaires				
Prestataire de collecte pour visite de site. FNE, jardin du vivant				
Public cible complémentaire				
Déroulé de l'action				

Organiser une seconde rencontre de ce Comité Local de Concertation

- pour leur présenter les points d'avancement du PLPDMA
- leur proposer un moment de cohésion en lien avec la prévention
- les concerter sur leurs envies pour proposer d'autres rencontres

Elaborer un programme annuel de rencontres et l'animer

- Concerter et co-construire ce programme avec les différents partenaires identifiés (ateliers, visites, échanges d'expériences...)
- Communiquer sur ce programme au membres du réseau pour favoriser leur participation
- Organiser et animer les différentes rencontres

Réaliser un suivi des participants et de leur nombre en vue de maintenir une participation active

- Créer et compléter un fichier de suivi des participants
- Analyser celui-ci en vue d'identifier les parties-prenantes n'ayant jamais participé
- Contacter ces personnes pour les informer de ces rencontres et identifier la raison pour laquelle elles ne viennent jamais

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans	Véhicule de service Salle/lieu d'accueil Matériels informatiques (ordinateur, vidéoprojecteur) selon le type de rencontres	

c) AXE 3 – Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets

AXE 3 Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets				
Fiche action	3.1 Mettre en place progressivement la tarification incitative			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
Communiquer sur les progrès réalisés lors de la facturation, dans le bulletin d'informations locales..				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Les foyers du territoire	Service communication	<input type="checkbox"/> Copie de l'article du bulletin d'informations locales <input type="checkbox"/> Supports de communication <input type="checkbox"/> ...		
Objectifs	Temporalité			
Objectif qualitatif: • Communiquer sur les progrès réalisés ou non chaque année en matière de déchets	Lors de la parution du magazine communautaire de juin			
Partenaires				
Public cible complémentaire				
Les partenaires institutionnels de la collectivité recevant le bulletin communautaire				
Déroulé de l'action				
Action réalisée en amont et déjà menée • Actuellement les chiffres des tonnages de déchets collectés sont communiqués aux habitants principalement via le rapport d'activité de la collectivité.				

Communiquer pour favoriser la prévention des déchets

Afin de valoriser ces chiffres et leurs évolutions et inciter les habitants à la prévention, une pastille "Quelques chiffres sur la collecte de vos déchets" mettant en exergue les chiffres de l'année n-1 avec ceux de l'année n-2 pourrait être ajoutée sur les pages environnement du bulletin communautaire à paraître en juin.

Ils pourraient présenter l'évolution :

- des ordures ménagères résiduelles
- du tri
- et des tonnages collectés en déchèterie
- du nombre de composteurs individuels et partagés distribués et/ou mis en place

Ces chiffres pourraient être également relayés ensuite sur les autres supports de communication de la collectivité en vue de pérenniser la dynamique de réduction et en mettant en avant les impacts économiques, écologiques et sociaux pour le territoire

Exemples d'impacts pouvant être mis en avant sur des mauvaises pratiques de tri sélectif:

- surcoût si refus de tri
- incinération de déchets recyclables
- Cadence intensifiée pour les salariés du centre de tri et risque de blessures si produits non adaptés mis au tri sélectif

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans		

d) AXE 4 – Lutter contre le gaspillage alimentaire

AXE 4 Lutter contre le gaspillage alimentaire				
Fiche action	4.2 Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
<p>1. Sensibiliser les acteurs des établissements scolaires en particulier le binôme responsable des achats chef de cuisine, notamment par le volet "coûts évités"</p> <p>4. Accompagner à la mise en place de diagnostics de pesées du gaspillage alimentaire</p>				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Restauration collective scolaire - agents et élus	Service environnement	<input type="checkbox"/> Supports de communication <input type="checkbox"/> Émargements <input type="checkbox"/> Nombre de personnes sensibilisées <input type="checkbox"/> Taux de participation des restaurants scolaires des CdC <input type="checkbox"/> Descriptifs des rencontres thématiques proposées et actions collectives mises en œuvre <input type="checkbox"/> Descriptif et nombre de nouvelles démarches individuelles accompagnées		
Objectifs	Temporalité			
Objectifs qualitatifs : •Accompagner la mise en place de démarches structurées et quantifiables • Fournir des outils et méthodes en amont des repas et en aval pour lutter contre le gaspillage alimentaire	À partir de 2025			
Objectifs quantitatifs :	Partenaires CNFPT Responsables de restaurant scolaire engagée dans une démarche Expert thématique sur les fiches techniques ...			
	Public cible complémentaire Convives et leurs parents			
Déroulé de l'action				
Organiser une rencontre des restaurants scolaires à l'échelle intercommunale - Les convier à une rencontre "avec dégustation culinaire" par exemple pour leur donner envie de participer				

- Imaginer un temps convivial et brise glace pour permettre l'interconnaissance
- Sonder les participants sur leur manière de pratiquer la lutte contre le gaspillage alimentaire au quotidien et les questionner sur les quantités gaspillées (permettra d'identifier si les démarches mises en oeuvre sont structurées et permettent d'avoir des données précises autre que de l'estimation "à vue d'oeil")
- Présenter des éléments financiers en lien avec le coût moyen d'un repas et les quantités moyennes nationales du gaspillage alimentaire et faire le lien avec le coût réel des repas et celui payé par les parents
- Leur présenter les différents outils existants en amont - fiches technique et logiciels existants - et en aval - outil de pesée du gaspillage alimentaire du Pays du Mans permettant l'analyse et la mise en place d'actions correctives - avec témoignage d'un pair ou intervenant expert.
- Puis évocation des moyens de valorisation des biodéchets restants (méthanisation, compostage) qui pourra faire l'objet d'une autre rencontre et/ou visite collective

Questionner les participants sur leurs souhaits/besoins pour permettre la création d'un réseau et l'animer

- En fin de rencontre, questionner sur la suite à donner à ce premier rendez-vous pour en organiser d'autres qui pourraient être collectifs. Exemple : temps d'apprentissage de l'outil gratuit Emapp pour la création de fiches techniques dans un espace France Conseil, visite d'un restaurant scolaire ayant déjà mis en pratique l'outil du Pays du Mans pour permettre l'appropriation de la démarche et la dédramatiser, rencontre partage d'expériences pour favoriser l'échanges de recettes et la création d'une boîte à outils mutualisé accompagné par le Pays du Mans, etc.

Accompagner des démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire en amont et aval

- en proposant des temps d'apprentissage aux outils gratuits existants ou par l'organisation de formations dédiées
- en accompagnant la mise en place de pesées du gaspillage alimentaire et son analyse en vue de suggérer des actions correctives concrètes

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission bioressources du Pays du Mans Animateur PLPDMA du Pays du Mans	Véhicule de service Salle/lieu d'accueil Matériels informatiques (ordinateur, vidéoprojecteur) selon le type de rencontres	Coût d'intervention de prestataires "expert" et/ou formateurs (Fonds Verts) Budget culinaire

e) AXE 5 – Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

AXE 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchet				
Fiche action	5.1 Promouvoir le jardinage au naturel			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
Déployer la pratique du broyage : Investir et informer les communes sur la mise à disposition d'un broyeur par l'Intercommunalité				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Communes - élus et agents des espaces verts	Service environnement	<input type="checkbox"/> Évolution du taux d'utilisation du broyeur intercommunal et forestier par commune <input type="checkbox"/> Évolution du volume de déchets verts évités en déchèterie par commune - lié à l'utilisation des broyeurs <input type="checkbox"/> règlement d'utilisation <input type="checkbox"/> Descriptif et nombre de solutions alternatives accompagnées <input type="checkbox"/> ...		
Objectifs	Temporalité			
Objectifs qualitatifs : • Favoriser la gestion in situ des déchets verts de la commune	2025			
Objectifs quantitatifs : • Augmenter le nombre d'emprunt du broyeur intercommunal par les communes • Réduire les apports de déchets verts des communes en déchèteries	Partenaires FNE, jardin du vivant			
Public cible complémentaire				
Déroulé de l'action Faire un état des lieux de l'usage du broyeur intercommunal et du broyeur forestier par les communes - Identifier les communes utilisatrices du broyeur et les agents concernés				

- Les questionner sur les raisons d'utilisation ou d'inutilisation des broyeurs
- Evaluer le besoin du broyat

Etablir une convention d'utilisation du broyeur

- convention qui permettra de définir les conditions d'utilisation et modalités.

Aide au développement de solutions alternatives

- Accompagner les communes en difficulté quant à l'utilisation du broyeur intercommunal par la mise en place de solutions alternatives (exemple: achat mutualisé entre plusieurs communes loin de l'hôtel communautaire, création de végétation communal, temps d'initiation à l'utilisation du broyeur intercommunal pour les communes non utilisatrices, etc)

Utilisation du broyat

- Formation à l'utilisation du broyat et les alternatives au broyage (haie de benjés)

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission bioressources du Pays du Mans	Broyeur intercommunal	Montants à attribuer sous forme de subventions d'accompagnement pour "les communes en difficultés"

AXE 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets		
Fiche action	5.1 Promouvoir le jardinage au naturel	
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre		
Ménages	Service environnement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Programme des ateliers <input type="checkbox"/> Nombre de participants <input type="checkbox"/> Photos de ces ateliers <input type="checkbox"/> Nombre de projets de composteurs mis en place suite à ces ateliers <input type="checkbox"/> Évolution du taux des apports de déchets verts en déchèterie <input type="checkbox"/> Évolution du taux des OMR <input type="checkbox"/> ...
Objectifs Objectifs qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la gestion in situ des biodéchets des ménages Objectifs quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les apports de déchets verts en déchèterie et la quantité de biodéchets dans les OMR • Organiser des ateliers dans 3 communes de la CdC 		Temporalité 2025
		Partenaires Association des jardiniers sarthois Jardin du vivant
		Public cible complémentaire
Déroulé de l'action		

Identifier des partenaires communaux permettant l'organisation d'un atelier autour du jardin afin de favoriser la participation des habitants

- comme par exemple un comité des fêtes, un centre communal d'action sociale, une association locale, un bailleur, MDP...

Organiser et proposer un atelier avec l'aide d'un partenaire "expert"

- comme par exemple les Jardinier Sarthois ou Jardin du vivant (avec leurs ateliers jardin partagé ou jardin nomade)

Accompagner les participants de ces ateliers à utiliser un composteur individuel et/ou partagé avec l'aide du maître composteur du Pays du Mans

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission bioressources du Pays du Mans Animateur PLPDMA du Pays du Mans		Coût des ateliers (Fonds Verts)

AXE 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets				
Fiche action	5.3 Favoriser la gestion domestique des biodéchets des ménages			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
<p>Promouvoir les différentes techniques de compostage et de gestion des biodéchets, avec éventuellement la mise à disposition de composteurs, de bacs de lombricompostage, par :</p> <p>Des conférences ou des réunions publiques comme étape obligatoire à la récupération/achat d'un composteur</p>				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Ménages	Service Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Nombre de participants aux soirées compostage et café compost <input type="checkbox"/> Résultats des questionnaires de satisfaction des soirées compostage <input type="checkbox"/> Évolution du taux d'équipement en composteurs individuels des 8 122 foyers estimés par le BE <input type="checkbox"/> Taux d'évolution des OMR de la CdC <input type="checkbox"/> ... 		
Objectifs	Temporalité			
<p>Objectifs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner les clés de réussite du compostage en même temps que la distribution du matériel de compostage <p>Objectifs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équiper en composteur individuel les 3 249 foyers restant à équiper - estimation faite par le Bureau d'Etude ayant accompagné la CdC sur sa stratégie biodéchets • Réduire la quantité d'OMR du territoire 	2025-2030			
Partenaires	France Nature Environnement Sarthe			
Public cible complémentaire				

Déroulé de l'action

Imposer la participation à une réunion compostage comme pré-requis obligatoire pour récupérer un composteur

- Communiquer régulièrement auprès de la population sur les enjeux en lien avec les biodéchets pour favoriser l'inscription en ligne des citoyens aux soirées compostage par différents canaux (distribution des sacs, intra muros, site internet, magazine communautaire...)

Faire un état des lieux à partir du fichier facturation/déchet des foyers déjà équipés en composteurs individuels, ceux à équiper et ceux concernés par le compostage partagé

- Communiquer de manière personnalisée lors de la facturation par exemple vers les foyers à équiper en composteur individuel pour favoriser leur participation à une soirée compostage

Faire un suivi des participants aux soirées compostage dans le fichier facturation/déchet pour mesurer l'efficacité des actions mises en oeuvre et collecter/mettre à jour leurs coordonnées

Convier les participants aux soirées compostage de l'année n-1 (et toutes personnes souhaitant des informations sur le compostage) - grâce à leurs coordonnées collectées lors de cette réunion - à un Café Compost pour conseiller ou remettre à jour les usagers après plusieurs semaines/mois/années d'utilisation et favoriser les bonnes pratiques et éviter les abandons, leur distribuer du structurant et faire la promotion de matériels/pratiques plus vertueuse (mulching, broyeur)

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission bioressources du Pays du Mans Animateur PLPDMA du Pays du Mans		Coût de l'animation des soirées et cafés compost (Fonds Verts)

AXE 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets				
Fiche action	5.4 Développer le compostage partagé et le compostage en établissement			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
COMPOSTAGE EN ÉTABLISSEMENT Sensibiliser les établissements scolaires, les maisons de retraite... pour susciter la demande d'un site de compostage en établissement, faciliter l'implantation et en assurer la pérennité				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Écoles Maison de retraite Collège	Service environnement	<input type="checkbox"/> Nombre de sites de compostage autonomes mis en place et/ou relancés <input type="checkbox"/> Nombre d'agents/élus formés en tant que référents de site <input type="checkbox"/> Quantité de biodéchets détournées des OMR par site mis en place et/ou relancé <input type="checkbox"/> ...		
Objectifs	Temporalité			
Objectifs qualitatifs : ♦ Informer les établissements scolaires sur les solutions du territoire pour le tri à la source et la valorisation de leurs biodéchets ♦ Accompagner les établissement scolaires à la mise en place du compostage en établissement	2025			
Objectifs quantitatifs :	Partenaires			
♦ S'assurer que toutes les écoles possèdent une solution de valorisation de leurs biodéchets ♦ Mettre en place et/ou relancer à minima 6 sites de compostage autonome dans les écoles du territoire	ESTIM			
Public cible complémentaire				

Déroulé de l'action

Recenser les écoles de la CdC

- En identifiant pour chacune d'entre elles les interlocuteurs à intégrer dans la démarche : élus, agents, enseignants éventuellement si le projet de l'école est orienté vers le label E3D
- Distinguer les écoles ayant déjà un composteur et celles n'en possédant pas

Informier les écoles d'une démarche d'accompagnement de la part de la CdC sur le compostage et de la prise de contact prochaine du maître composteur du Pays du Mans

- par l'envoi d'un mail ou courrier

Mener une démarche en 2 temps :

• Pour les restaurants scolaires déjà dotés de composteurs

- Faire un diagnostic des différents site de compostage
- Accompagner les sites le nécessitant

• Pour les restaurants scolaires non dotés de composteurs

- Organiser une première rencontre avec eux
- Leur expliquer le cadre de l'accompagnement du maître composteur
- Quantifier les besoins et volontés de chaque site pour permettre à la CdC un achat groupé
- Accompagner l'ensemble des restaurants scolaires à la valorisation de leurs biodéchets

Réaliser un suivi des sites de compostage en établissement et en assurer leur pérennité

- En proposant aux personnes impliquées dans les différents sites de compostage (élus, agents des restaurants scolaires et des espaces verts) de se former en tant que référents de site
- En animant un réseau de référents de site

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission bioressources du Pays du Mans		Coût des achats du matériel de compostage Coût (à la charge de la commune) des formations référents de site

f) AXE 6 – Augmenter la durée de vie des produits

AXE 6 Augmenter la durée de vie des produits				
Fiche action	6.3 Développer la collecte "préservante" des objets réutilisables			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
Soutenir le développement de dispositifs de collecte préservante dans une optique de maillage territorial (ex.: bornes textiles)				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Ménages Artisans et commerçants	Service environnement/économique	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Descriptif des actions proposées <input type="checkbox"/> Supports de communication <input type="checkbox"/> Résultats obtenus <input type="checkbox"/> Carte ou listing avec coordonnées géographiques des points de collecte <input type="checkbox"/> ... 		
Objectifs	Temporalité	Partenaires		
Objectif quantitatif : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Réduire la part des déchets incinérés ou enfouis Objectifs qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Allonger la durée de vie des produits ♦ Crée une économie circulaire ♦ Crée un maillage avec les commerçants du territoire, les mairies, les écoles et s'appuyer sur les déchèteries et la recyclerie 	2025-2030 1 fois/an	Eco orgnisme, commerçants, mairie école, ESTIM		
Public cible complémentaire				
Déroulé de l'action				
<p>Collecte auprès des ménages</p> <p>Définir des périodes de collecte en fonction des déchets cibles et des événements forts de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Par exemplles, collecte des affaires scolaires en juin pour une redistribution fin août ou collecte des articles de sport en août 				

pour redistribution en septembre
en essayant de faire coïncider une période de dépôt avec une période de redistribution

Trouver des partenaires "point de collecte" et organiser la logistique et la communication

- Mettre en place un point de collecte à la recyclerie, en déchèterie et trouver des points de collecte relais (commerce de proximité)
- Mettre à disposition des contenants avec affichage dans les points de collecte
- Assurer une collecte en fin de période ou à la demande (sur simple appel)
- Organiser le transfert des points de collecte relais vers la recyclerie avec pesée des poids collectés

Communiquer sur ces collectes pour favoriser les dons

- Informer via intramuros, sur le calendrier de collecte des emballages, dans le bulletin communautaire, etc.

Permettre la mise en vente des objets dans la recyclerie

Collecte auprès des artisans/commerçants

- Tester la création d'une matériauthèque en collectant les invendus, fin de série ou matériel en bon état auprès des commerçants/artisans.
- Réaliser la revente des produits via les ateliers ESTIM
- Initier la démarche avec quelques entreprises pour évaluer la capacité des ateliers ESTIM à stocker et revendre ces produits

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans		

g) AXE 7 – Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable

AXE 7 Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable				
Fiche action	7.2 Déployer ou renforcer le dispositif "Stop pub"			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
Sensibiliser les ménages à l'intérêt du "Stop Pub" en diversifiant et multipliant les modes de retrait : envoi systématique, retrait dans les bâtiments publics, les commerces de proximité, par le biais des bailleurs ou des agences immobilières, dans les écoles...				
Public cible Ménages Entreprises	Pilotage Service environnement	Indicateurs <input type="checkbox"/> Supports de communication <input type="checkbox"/> Nombre de stop pub distribués par type de modalités (lors de la distribution des sacs verts/donnés en mairie/via le formulaire de la CdC, etc)		
Objectifs Objectif quantitatif : • Réduire la quantité de papier non adressé dans les boîtes à lettres		Temporalité 2025		
		Partenaires		
		Public cible complémentaire		
Déroulé de l'action <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition les stop pub lors de la distribution des sacs verts en Janvier et à l'accueil des mairies. • Proposer un service en ligne via le site internet qui puisse permettre aux habitants de commander un stop pub • Communiquer sur le stop pub et sa mise à disposition par la CdC via intramuros et bulletin communautaire 				
Moyens humains mobilisables Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans Animateur du PLPDMA du Pays du Mans	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables		

AXE 7 Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable				
Fiche action	7.3 Limiter l'usage de produits fortement générateurs de déchets			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
Encourager l'utilisation de vaisselle ou gobelets réutilisables : service de location/lavage/prêt (différentes modalités possibles), aides financières à l'achat, mise en place de dispositifs de consigne ou équivalents...				
Public cible Organisateurs d'évènements tels que les associations	Pilotage Service communication	Indicateurs <input type="checkbox"/> Descriptif des actions proposées <input type="checkbox"/> Supports de communication <input type="checkbox"/> Bilan des projets accompagnés <input type="checkbox"/> Résultats obtenus <input type="checkbox"/> ...		
Objectifs Objectif quantitatif : • Inciter à réduire l'utilisation de gobelets jetables lors des manifestations organisées par les associations pour limiter la production de déchets.	Temporalité 2025 Toute l'année	Partenaires		
		Public cible complémentaire		
Déroulé de l'action				
Action réalisée en amont et déjà menée <ul style="list-style-type: none"> • La Communauté de communes dispose d'un stock de xx écocup qu'elle met gratuitement à disposition des associations lors des manifestations qu'elles organisent tout au long de l'année. Ce matériel est prêté sous convention de réservation. Afin de pouvoir quantifier le nombre d'écocup prêtées dans le temps, un fichier est tenu régulièrement à jour. • La collectivité finance également l'achat d'écocup pour les associations à hauteur de 50% en contrepartie d'un visuel imposé où sur la moitié du gobelet figure le logo Maine Coeur de Sarthe ainsi que la mascotte environnement "Recyclo". Mettre en place un fichier de suivi similaire au prêt d'écocup pour les subventions accordées pour l'achat d'écocup <ul style="list-style-type: none"> • Créer un fichier similaire à celui du prêt d'écocup pour suivre le nombre de financements accordés pour l'achat d'écocup. 				

Rappeler l'existence de ces deux dispositifs pour inciter au prêt et/ou à l'achat d'écocup

- Communiquer sur ces dispositifs existants pour le rappeler à toutes les associations du territoire directement par mail afin d'améliorer le nombre de demandes.

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans		

i) AXE 9 – Réduire les déchets du BTP

AXE 9 Réduire les déchets du BTP				
Fiche action	9.1 Sensibiliser les maîtres d'ouvrage et autres acteurs du BTP à la prévention des déchets			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
3. Sensibiliser les agents en interne de façon transversale aux différents services				
Public cible DGS des communes de la CC	Pilotage service marchés publics	Indicateurs <input type="checkbox"/> Nombre de DGS sensibilisés <input type="checkbox"/> Émargements <input type="checkbox"/> Nombre de consultation avec insertion d'un critère/d'une clause relative à la gestion des déchets <input type="checkbox"/> ...		
Objectifs Objectifs qualitatifs: - sensibiliser à l'importance de l'insertion de clauses environnementales tenant à la gestion des déchets dans les marchés liés au BTP, - apporter des exemples d'analyse et de notation de ces critères, être référent - inciter à l'insertion de clauses/critères relevant de la gestion des déchets dans les consultations en lien avec le BTP Objectif quantitatifs: - participer à une réunion du réseau des DGS de la communauté de communes - 1 marché pilote sur le territoire servant d'exemple de faisabilité	Temporalité 2025 et suivantes	Partenaires		
		Public cible complémentaire Elus		
Déroulé de l'action				

<p>Participer à une réunion du réseau des DGS</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour présenter la démarche du PLPDMA - pour présenter les clauses environnementales tenant à la gestion des déchets dans les marchés publics - produire des exemples de marchés intégrant des clauses/critères environnementaux <p>Inciter les communes à insérer ces clauses/critères dans les marchés faisant l'objet d'un accompagnement de la CC sur la procédure via une convention de prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposition d'insertion lors de la réunion préparatoire au marché 		
<p>Moyens humains mobilisables</p> <p>Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans</p>	<p>Moyens matériels mobilisables</p>	<p>Moyens financiers mobilisables</p>